

Fil Conducteur

Version 7.0

19/01/2021

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	3
II.	FIL CONDUCTEUR PRODUCTEURS	4
1	. Introduction	4
2	. Procédure de lancement	4
3	. Fonctionnalités	8
4	. Enregistrements	9
5	. Rapports d'exploitation	14
6	. Procurations	15
7	Données relatives à l'exploitation	16
8	. Paramètres	17
III.	FIL CONDUCTEUR FOURNISSEURS	19
1	. Introduction	19
2	. Procédure d'identification	19
	2.1. Enregistrement du CV, du FAC ou du PHA	20
	2.2. Identification individuelle des vétérinaires	23
3	. Fonctionnalités	28
4	Données enregistrées	29
	4.1. Enregistrement de la médication à l'aide du formulaire d'enregistrement	30
	4.2. Enregistrement de la médication via Excel	32
	4.3. Enregistrement de la médication via les services en ligne	35
	4.4. Modification d'un enregistrement	38
	4.5. Couplage des enregistrements et des prescriptions à Sanitel-Med	40
5	. Mapping	43
6	. Mes prescriptions	46
7	. Mes producteurs	49
8	. Mes rapports	51
9	. Liste des médicaments	52
1	0. Mon cabinet/ mon entreprise	52
1	1. Paramètres	54
IV.	HELPDESK	55
Ι.	ANNEXES	56
1	. Annexe 1 : Explication des champs des enregistrements	57
2	. Annexe 2 : Définitions	65

I. INTRODUCTION

Le 'Registre AB' (voir liste des définitions en annexe 2), développé à l'initiative de Belpork ASBL (voir liste des définitions en annexe 2), a pour objectif principal de faire l'inventaire de l'usage d'antibiotiques dans les élevages porcins.

Le présent guide de l'utilisateur du Registre AB est destiné aux producteurs et aux fournisseurs qui participent au Registre AB. Ce document sert de manuel et doit être lu conjointement au règlement du Registre AB, qui décrit les conditions d'utilisation du Registre AB.

Dans le présent document, vous trouverez des explications sur la manière d'accéder à l'application en tant qu'utilisateur, de consulter les données de votre exploitation, d'enregistrer et de surveiller votre utilisation d'antibiotiques, et de consulter vos rapports d'exploitation.

Une section contenant les questions fréquemment posées (FAQ) est disponible sur le site https://registreab.be/.

L'enregistrement des médicaments est effectué par les fournisseurs selon la procédure décrite dans le fil conducteur des fournisseurs et se fait à la demande du producteur, qui assume en outre la responsabilité finale de l'exactitude et l'exhaustivité de l'enregistrement des antibiotiques.

Le présent manuel est un outil fourni à titre d'information. Les données mentionnées à titre d'exemple dans le manuel sont totalement fictives.

II. FIL CONDUCTEUR PRODUCTEURS

1. Introduction

Le 'Registre AB' contient des portails pour les fournisseurs d'une part et pour les producteurs d'autre part, chacun disposant de droits d'accès et de fonctionnalités spécifiques. Le fil conducteur pour les producteurs explique l'utilisation du portail destiné aux producteurs. L'accès au portail destiné aux producteurs et ses fonctionnalités sont expliqués ci-dessous. Le portail destiné aux producteurs vous permet, entre autres, de consulter et de vérifier tous les enregistrements concernant votre exploitation, de consulter vos rapports d'exploitation et de mettre à jour les coordonnées de votre exploitation.

2. Procédure de lancement

Pour avoir accès au 'Registre AB', vous devrez préalablement passer par la page de lancement (procédure nonrécurrente) afin d'activer votre compte. Voici la démarche à suivre :

- 1. Consultez le site internet www.registreab.be. Nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Google Chrome afin d'assurer un confort d'utilisation optimal.
- 2. Cliquez sur le bouton 'se connecter' pour accéder la page 'choix de connexion'.



3. Cliquez sur le bouton 'connexion producteur' pour accéder au portail des producteurs.

	Choix de connexion	
Connexion fournisseur	Connexion couvoir	Connexion producteur
Se connecter	Se connecter	Se connecter

 Cliquez sur 'Demander un mot de passe », entrez ensuite votre numéro d'établissement et cliquez sur 'Envoyez-moi mes données de connexion'. Vous recevrez un e-mail contenant un lien permettant de réinitialiser votre mot de passe.



- 5. Cliquez sur le lien dans le courriel que vous avez reçu, puis choisissez un nouveau mot de passe.
- Effectuez la procédure de lancement en contrôlant les coordonnées de base (adresse et données relatives à l'exploitation) de votre entreprise, et en les complétant éventuellement. Vous serez également invité à choisir un nouveau mot de passe.

Vérifiez les informations ci-dessous et complétez-les si nécessaire avant de travailler avec le Registre AB.

Données de correspondance

 Attention, ces coordonnées se 	ront utilisées pour la correspondance	
Numéro d'établissement	3213213211	
Langue *	Français ~	
Nom d'entreprise *	Registre AB	
Nom		
Adresse de correspondance*	Avenue Roi Albert II	35
	1030 Bruxelles	
Pays *	Belgique v	
Tél		
Fax		
Adresse électronique *	helpdesk@abregister.be	
	Cette adresse électronique sera utilisée par le Regi courriels standardisés. Ces courriels peuvent conte strictement personnelles concernant l'utilisation d'a	- istre AB pour vous envoyer les nir des informations <u>confidentielles et</u> ntibiotiques dans votre exploitation.

Données d'identification

Nom d'utilisateur	3213213211	۲	répétez le mot de passe
Mot de passe *		۲	1 majuscule
mor do pabbo		۲	1 minuscule
Répéter le mot de passe *		۲	1 chiffre
		۲	min. 8 caractères

Choisissez donc cette adresse électronique avec prudence.

Je confirme avoir pris connaissance du Règlement 'Registre AB' sur lequel je marque mon accord. Je marque également mon accord par rapport aux éventuelles modifications apportées à ce document suite aux décisions prises par le Conseil d'Administration de Registre AB asbl. Je déclare avoir pris connaissance du fait que toute modification me sera communiquée à l'adresse e-mail susmentionnée.

CONTINUER

Avez-vous besoin d'aide ? Envoyez un courriel à helpdesk@abregister.be ou appelez le helpdesk : 02 552 81 19

Vérifiez et complétez vos informations

Veuillez compléter ci-dessous les données relatives à votre troupeau de volailles.

iméro de troupeau *	BE3213213211-03	01 🕐		
om d'entreprise *	Registre AB			
resse du troupeau *	Avenue Roi Alber	rt II	35	
	1030	Bruxelles		
∖ys *	Belgique	¥		
mail *	helpdesk@abreg	ister.be		
iméro de TVA *				
iméro Belplume *				
euillez préciser qui	est votre vétérinai	re d'établissement.		
térinaire	Recherche par no	om, par numéro	Q	

- 7. Contrôlez soigneusement l'adresse e-mail fournie. Cette adresse sera utilisée pour la correspondance ultérieure et l'envoi des rapports d'exploitation. L'ASBL Belpork ne peut être tenue pour responsable de la perte d'informations si l'adresse e-mail fournie par le producteur n'était pas correcte.
- 8. Appuyez sur le bouton 'Démarrer Registre AB'.

Vous recevrez par courrier électronique la confirmation que vous avez parcouru avec succès la procédure de lancement et que vous avez désormais accès au Registre AB.

3. Fonctionnalités

Lorsque vous vous connectez au portail des producteurs, la page d'accueil s'ouvre. Dans cette page d'accueil, vous pouvez cliquer sur le troupeau dont vous voulez consulter les informations. Dans le bas de la page, vous trouverez un bouton vous permettant d'accéder aux paramètres (voir 8).

Le Registre AB est utilisé pour plusieurs espèces animales. Les producteurs qui élèvent exclusivement des porcs ne verront qu'un seul bouton avec un troupeau de porcs dans leur portail.



En cliquant sur le troupeau, vous pouvez consulter les fonctionnalités suivantes :

Enregistrements: Co rendu de toutes les d nées enregistrées po votre exploitation. Vo pouvez les consulter, contrôler et signaler erreurs éventuelles.	mpte lon- ur bus les les	Rapports d'exploitati- on: Compte rendu des rapports d'exploitation établis après analyse des données pour votre entreprise.	Procura rendu d automa cordées ici que v corder e procura	ations: C es procu tiques e . C'est é ous pou et suppr ations.	Compte urations t ac- galement uvez ac- imer des	Données de l tion: Compte données de l' Veillez à ce qu à jour.	'exploita- rendu des exploitation. a'elles soient
Résume: Affichage des enregistrements les plus récents introduits par votre ou vos fournisseurs, ainsi qu'un aperçu des rapports d'exploitation non lus.	AB Rugist	er > Porcs (BE4444444-0201)	exploitation	Procurat	ions 🖲 Donne	es relatives à l'exploitatio	Home O Quitter
	Ref.	Médicament		Quant.	Cabinet/Société	Espèce cible	Livratson
	5767-PI	 TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg 		1 emb.	CV Belpork VZW	PC	01-12-2016
	5768-PI	 SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100) ml	1 emb.	CV Belpork VZW	PC	30- 11- 2016
	5769-PI	FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml		з emb.	CV Belpork VZW	PS	29-11-2016
	5770-PI	 DUPHAPEN opl. Inj. 100 ml 		2 emb.	CV Belpork VZW	PNS	27-11-2016
	5760-PI	 PROMYCINE 400 IE/mg premix 25 kg 		15 emb.	FAC Varkensvoer vzw	PNS	14-11-2016
						Voir tous les	enregistrements
	a	Rapports d'exploitation non lus					

Les différentes fonctionnalités sont expliquées en détail dans le présent manuel.

4. Enregistrements

Afin de vous assurer que tous les médicaments fournis aient été effectivement enregistrés pour votre exploitation, vous êtes tenu de vérifier les enregistrements pour votre exploitation à chaque fois, et assurément avant chaque date de verrouillage des données, via l'onglet « Données enregistrées ». Quatre dates ont été arrêtées pour le verrouillage des données : les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier de chaque année.

Vous pouvez effectuer des recherches à l'aide de plusieurs critères spécifiques.

AB Register >	Porcs (BE44444444-020	D1)				Home 🛈 Qu
Résumé	Criegistrements		Procurations			
📀 Er	nregistrements					
Mot clé: Médicament	Effectuer les rech	ierches sur la base du code C Ω K (Ref.: Espèce cible:	Tous		~
Fournisseur:	Tous	~	Code couleur AMCR	A: Sélectionner		~
Livraison de:	05-11-2016) jusqu'à:				
RECHERCH	HE					
					6	résultats trouvés
Ref.	Médicament		Quant. Cabine	t/Société	Espèce cible	Livraison
5767-PI	TILMOVET 100 mg/g	j gran. po 1 kg	1 emb. CV Be	lpork VZW	PC	01-12-2016
5768-PI	 SELECTAN 300 mg. 	'mi hipra opi. inj. 100 mi	1 emb. CV Be	lpork VZW	PC	30-11-2016
5769-PI	5769-PI • FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml 5770-PI • DUPHAPEN opl. inj. 100 ml			lpork VZW	PS	29-11-2016
5770-PI • DUPHAPEN opl. inj. 100 ml			2 emb. CV Be	Ipork VZW	PNS	27-11-2016
5770-PI 5760-PI	DUPHAPEN opl. inj. PROMYCINE 400 IE	100 ml /mg premix 25 kg	2 emb. CV Be 15 emb. FAC V	arkensvoer vzw	PNS	27-11-2016 14-11-2016

En cliquant sur le numéro de référence d'un enregistrement, vous voyez apparaître les détails de l'enregistrement.

Les détails comprennent la date de livraison, le type de médicament (produit livré) et ses codes couleur AMCRA et cti-ext, la quantité livrée, l'animal cible, les indications d'utilisation, le type de document, le numéro du document et les coordonnées du fournisseur. La liste d'informations requises a été étendue à partir du 01/01/2017.

Les champs d'enregistrement 'numéro de document' et 'type de document', le code couleur AMCRA et le code cti-ext d'un médicament ne seront dès lors visibles que pour les enregistrements effectués à partir du 01/01/2017.

Le champ 'indications d'utilisation' n'est pas requis. Votre fournisseur n'est dès lors pas obligé de fournir cette information et ceci ne constitue aucun problème.

\oslash	AB Register > Porcs (BE44	1444444-02	201)		III Home O Quitter
:=	Résumé 🔗 Enregist	trements		Procurations	
					Retour à l'aperçu des enregistrements
	Oétail de l'	'informa	tion enregistrée (ref. 5747-P))	
	Cabinet	CV Belp	oork VZW		
	Vétérinaire	Leen Le	enaerts (N0123)		
	Livraison à	25-10-2	016		
	Espèce cible	Porcs cl	narcutiers		
	Type de médicament	• SELE	CTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100 n	nl (cti-ext. 400556-02)	
	Quantité	1 conditi	ionnement(s)		
	Indication d'utilisation	Trouble	s digestifs		
	Type de document	Prescrip	tion électronique d'aliments médicam	enteux	
	Numéro de document	E 0 012	3 789787		
	L'enregistrement est-il erro	oné ?Signa	lez-le nous		

Si vous constatez que l'enregistrement n'est pas correct, vous pouvez le signaler au fournisseur en cliquant sur le bouton 'Signaler une erreur'. À l'écran apparaît alors une fenêtre présentant un champ où vous pourrez indiquer l'erreur constatée (par exemple, le nombre de conditionnements enregistrés est erroné, vous n'avez pas réceptionné ce produit, mauvaise catégorie d'animal, ...).

	ants all Rapports d'exploitation 🔒 Procurations 🛞 Données relatives à l'exploitation
	 Retour à l'aperçu des enregistrements
Oétail de l'inf	Signalez un enregistrement erroné
Cabinet c	Vous pouvez indiquer dans le champ texte ci-dessous de quel type d'erreur il s'agit (p.ex. le nombre d'emballages enregistrés est incorrect, vous n'avez pas reçu ce produit,)
Vétérinaire	Madame, Monsieur,
Livraison à 2	Enregistrement 5747 est incorrect. Veuillez
Espèce cible F	vérifier.
Type de médicament	Ce courriel sera envoyé au fournisseur Belpork VZW.
Quantité 1	
Indication d'utilisation T	ENVOYER LA NOTIFICATION OU Annuler
Type de document P	rescription électronique d'aliments médicamenteux
Numéro de document E	0 0123 789787

Dès la réception de votre remarque, le fournisseur recevra un courriel l'invitant à corriger l'erreur. Une copie de ce courriel vous sera adressée mais vous-même n'avez plus d'autre démarche à entreprendre. Après avoir signalé l'erreur, il est préférable de vérifier qu'elle a été corrigée.

Dans l'écran de détail de l'enregistrement, vous pouvez également consulter l'historique du couplage à Sanitel-Med. Vous pouvez ainsi vérifier quels enregistrements ont déjà fait l'objet d'un couplage à Sanitel-Med, à quel moment le couplage est intervenu et quel 'numéro de référence Sanitel' (='Notification ID' dans Sanitel-Med) leur a été attribué lors du couplage.

Certains enregistrements peuvent être bloqués par Sanitel-Med (parce que le vétérinaire prescripteur n'est par exemple pas connu dans le Registre AB). Un point d'exclamation apparaîtra alors en regard de ces enregistrements. En consultant l'écran de détail de ces enregistrements, vous pourrez alors prendre connaissance des raisons qui ont entraîné l'échec du couplage. Votre vétérinaire en sera également informé dans son portail. Il importe que ces enregistrements soient adaptés par votre vétérinaire de telle sorte qu'ils puissent par la suite être effectivement couplés à Sanitel-Med.

i⊒ Résumé	Enregistrements	.II Rapp	orts d'exploitation	Procurations	🖪 Donné	ies relatives à l'ex	ploitation	
🕑 En	registrements							
Mot clé:				Ref.:				
Médicament:	Rechercher sur	la base du code	CNK où cti-extQ	Espèce cible:	Tous			~
Fournisseur:	Tous		~	Code couleur AMCRA	Sélectionner	.		~
Livraison de:		jusqu'à:						
RECHERCHE	E							
RECHERCHE							3 résultats l	trouvés
RECHERCH	E Médicament		G	luant. Cabine	tt/Société	Espèce cible	3 résultats l	trouvés
Ref. 93744-Pl 93743-Pl	Médicament DRAXXIN 25 mg/ DXX-SOL pdr o	'mi opi. inj. 100 n plosb. po 1 kg	c 11 1	emballage(s) CV Be	tt/Société Pipork asbi	Espèce cible PC Cete enregistrem Ce a unión de de	3 résultats l Livraison 05-12-2016 tent n°a pa pu être cument est déb en	trouvés
Ref. 93744-Pl 93747-Pl	Médicament DRAXXIN 25 mg/ DOXX-SOL pdr o LINCOCIN 100 mg	ʻmi opi. inj. 100 n plosb. po 1 kg g/mi opi. inj. 100	c nl 1 2 ml 1	uuant. Cabine embailage(s) CV Be embailage(s) CV Be embailage(s) CV Be	t/Société Plpork asbl Plpork asbl Plpork asbl	Espèce cible PC Cet enregistrem Ce numéro de de PC	3 résultats l Livraison 05-12-2016 lient n° pas pu être cournent est déjà en 26-12-2016	trouvés envoyé a Sanite registré.
Ref. 93744-Pl 93743-Pl 93747-Pl	Médicament DRAXXIN 25 mg/ DOXX-SOL pdr o LINCOCIN 100 m	ʻmi opi. inj. 100 n plosb. po 1 kg g/mi opi. inj. 100	nl 1 ml 1	tuant. Cabine emballage(s) CV Be emballage(s) CV Be emballage(s) CV Be	tt/Société blpork asbi blpork asbi blpork asbi	Espèce cible PC Cet enregistrem Ce numéro de de PC	3 résultats 1 Livraison 05-12-2016 tent nº pas pu être ocument est déjà ent 26-12-2016	envoyé a Sanite registré.
Ref. 93744-Pl 93743-Pl 93747-Pl	Médicament DRAXXIN 25 mg/ DOXX-SOL pdr o LINCOCIN 100 mg	ʻml opl. inj. 100 n plosb. po 1 kg g/ml opl. inj. 100	c nl 1 ml 1	tuant. Cabine emballage(s) CV Be emballage(s) CV Be emballage(s) CV Be	tt/Société elpork asbi elpork asbi	Espèce cible PC Cet enregistrem Ce numéro de de PC	3 résultats 1 Livraison 05-12-2016 tent n'a pas pu être ocument est déjà ent 26-12-2016	rouvés envoyé a Sanite registré.
Ref. 93744-P! 93743-Pi 93747-Pi	Médicament DRAXXIN 25 mg/ DOXX-SOL pdr o LINCOCIN 100 m	'mi opl. inj. 100 n plosb. po 1 kg g/mi opl. inj. 100	c nl 1 ml 1	emballage(s) CV Be emballage(s) CV Be emballage(s) CV Be	tt/Société Ilpork asbl Ilpork asbl	Espèce cible PC Cet enregistrem Ce numéro de de PC	3 résultats I Livraison 05-12-2016 erent n°a pas pu être occument est déjà enci 26-12-2016	trouvés erwoyé a Sanite registré.

i∃ Résumé 🔗 Enregi	strementsI Rapports	d'exploitation			
				Retour à 'Détail de l'information er	nregistré
O Détail de	l'information enregist	rée (ref. 91234-PI) > H	Historique des	s modifications	
Historique					
Le 22 Mars, 2017 par [0	Connexion automatique Sanitel	-MED] à 16h43			
Sanitel-MED 'Docume	ent ID'	>	6587		
Sanitel-MED 'Notifica	tion ID'	>	1396523558		
Sanitel-Med status		>	Envoyé		
Le 16 Février, 2017 par	Jan Janssens à 16:53				
Livraison le	29-12-2016	>	14-12-2016		
Type de document		>	Document d'adminis	stration et de fourniture	
Numéro de documer	nt	>	201653241		

5. Rapports d'exploitation

Tous les enregistrements collectés sont transmis de manière codée (et anonymisée) à l'unité scientifique au sein d'AMCRA asbl. Les données sont analysées par numéro de troupeau et un rapport d'exploitation individuel est rédigé à des intervalles fréquents. Ce rapport vise à améliorer la guidance ultérieure de l'exploitation. Examinez ce rapport avec votre vétérinaire de guidance, celui-ci étant le mieux placé pour vous conseiller concernant l'utilisation justifiée et durable des médicaments dans votre exploitation.

Dès qu'un nouveau rapport d'exploitation est disponible, vous en êtes informé par courriel. Sous l'onglet 'rapports d'exploitation', vous pouvez consultez en permanence les rapports relatifs à votre exploitation.

Par rapport d'exploitation un statut de rapport vert ou rouge est attribué (voir liste des définitions en annexe 2). En fonction du cahier des charges auquel vous participez, des mesures peuvent être couplées à un statut rouge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le cahier des charges en question.

AB Regis	ter > Porcs (BE44444444-0201)				:	Home 🕕	Quitter
	C Enregistrements	Rapports d'exploitation	Procurations				
	Rapports d'exploitation						
						2 résultats trouvés	
Rapport o	'exploitation	Période d'enregistr	rement R	Reçu à S	Statut du rapport	Plan d'action	
JR2	014_80139398_98139.2014.P1	01-01-2014 31-12	2-2015 1	5-12-2014	\oslash		
JR2	014_90026842_98139.2014.P1	01-01-2014 31-12	2-2015 1	5-12-2014	\odot		

Le chapitre 'Rapport périodique' du manuel d'utilisation explique comment interpréter le rapport d'exploitation. Vous pouvez télécharger le document sur le site internet <u>www.registreab.be</u>.

6. Procurations

Le portail des producteurs vous permet de gérer vos procurations. Le fournisseur qui a une procuration pour votre exploitation a ainsi accès à toutes les données enregistrées pour votre exploitation, ainsi qu'aux rapports d'exploitation. Ces informations peuvent être utiles dans le cadre de la guidance d'exploitation.

Il y a d'une part les procurations que vous pouvez accorder à certains fournisseurs (un fabricant d'aliments composés, par exemple), et d'autre part la procuration accordée automatiquement au CV de votre vétérinaire de guidance d'exploitation.

AB Register > Porcs (BE4444444	4-0201)				III Home	① Quitter	
; E Résumé 🥥 Enregistrement	is i Rapports d'exp	loitation	Procurations	Données relatives à l'ex	ploitation		
Procurations ac	ccordées			+ 4	OUTER PROCURATIO	N	
Vous avez donné procuration aux fournisseurs suivants, leur permettant de consulter tous les enregistrements ainsi que les résultats d'analyse et les conseils, Vous pouvez retirer une procuration en supprimant le fournisseur de la liste.							
Cabinet/Société	Responsable	Responsable Adresse			Suppr	mer	
FAC Varkensvoer vzw	Paulussen P	aulussen Paul Meir 50 - 2000 Antwerpen		Antwerpen	C		
Vétérinaire de guidance avec procuration automatique							
Nom Ni	uméro d'ordre Cabin	et	Adresse				
Leenaerts Leen N	0123 Belpo	ork VZW	Koning Albert II-laa	n 35b54 - 1030 Brussel			

Procurations accordées :

Vous pouvez ajouter des procurations ici, en cliquant sur le bouton 'Ajouter procuration'. Sur la base du nom ou du numéro d'identification du cabinet vétérinaire ou de l'entreprise, ou sur la base du numéro d'ordre du vétérinaire, vous pouvez indiquer un fournisseur dans le système.

AB Regis	iter > Porcs (BE4444	4444-0201)				Hom	e 🛈 Quitter
⋮⊒ Résumé	🧭 Enregistrer			Procurations			
						<	Retour vers 'Procuration
a	Ajouter proc	uration					
Cabinet	i/Société	Recherche pa	ır nom ou par numéro d'iden	tification	Q		
SAUV	VEGARDER OU Annu	ler					

Vous pouvez retirer une procuration en supprimant le fournisseur de la liste. Pour ce faire, cliquez sur « Supprimer » à droite dans la fenêtre, au niveau du fournisseur concerné.

- <u>Vétérinaire de guidance d'exploitation</u> :

Vous trouverez ici le nom du vétérinaire avec lequel vous avez conclu un contrat pour la guidance d'exploitation. Ces données sont demandées lors de la procédure de lancement. Ce vétérinaire et le CV pour lequel il travaille reçoivent une procuration automatique pour votre exploitation.

Lorsqu'un autre vétérinaire de guidance d'exploitation est désigné, vous devez enregistrer ce changement en cliquant sur le bouton « Modifier ». Vous pouvez alors sélectionner un autre vétérinaire par le biais de son nom ou de son numéro d'ordre. Votre nouveau vétérinaire de guidance d'exploitation et son CV reçoivent alors automatiquement une procuration, et la procuration du vétérinaire de guidance d'exploitation précédent est retirée.

7. Données relatives à l'exploitation

L'onglet 'Données relatives à l'exploitation' vous permet de vérifier l'exactitude des données de base concernant votre exploitation. Au cas où vous constateriez des erreurs, vous pouvez communiquer les corrections par téléphone (02 552 81 44) ou par courriel (info@belpork.be) au helpdesk, après quoi ces adaptations seront intégrées dans la base de données.

L'onglet 'Données relatives à l'exploitation' comprend deux volets, à savoir :

- <u>Données relatives à l'exploitation</u>: nom, raison sociale, numéro de troupeau, numéro d'agriculteur, adresse du troupeau, adresse e-mail, langue, numéro de téléphone, numéro de fax.

Veillez à ce que votre adresse électronique soit toujours correcte. Elle constitue le canal de communication principal entre le gestionnaire du 'Registre AB' et vous-même. Fil Conducteur Registre AB - version 7.0 – 19/01/2020

\oslash	AB Register > Porcs (BE44	III Home O	Quitter		
:=	Résumé 🕜 Enregist		Procurations	Données relatives à l'exploitation	
	Données r	elatives à l'exploitation			
	Nom d'entreprise	Janssens Jan	Nom	-	
	Numéro de troupeau	BE4444444-0201	Numéro d'agriculteur	1234567890	
	Adresse du troupeau	Naamstraat 2 - 1030 Brussel	Adresse électronique	mijnmail@mail.com	
	Téléphone	-	Fax	-	
	Langue	néerlandais			
	Contactez l'asbl Belpork a Envoyez un courriel à abr	u cas où vos informations générales sont inc egister@belpork.be ou appelez 02/522 81 44	correctes. I.		

 <u>Occupation animale moyenne</u>: ces données sont d'une importance cruciale pour l'analyse de votre utilisation d'antibiotiques. A partir du 01/07/2018, les rapports d'analyse se basent sur la dernière déclaration 'Mestbank'. Les nombres d'animaux proviennent depuis lors de la base de données Sanitel, sur la base des données de recensement et de capacité disponibles dans la base de données Sanitel.

8. Paramètres



Fil Conducteur Registre AB - version 7.0 – 19/01/2020

Via le bouton 'paramètres', il est possible de modifier le mot de passe. Cliquez pour ce faire sur « Modifier ». Seul le mot de passe peut être modifié. Le nom d'utilisateur est toujours le numéro d'établissement de votre exploitation.

\odot	AB Register > Paramètres					Home	0	Quitter
	Paramètres				(<i>i</i> wuzig	5	
	Nom d'utilisateur	4444444	Mot de passe					
	Si vos données de base ne so appelez 02 552 81 44.	ont pas correctes, veuillez prendre contact ave	ic Belpork asbl. Veuillez adresse	er un courriel à: abregister	Øbelpo	ork.be ou		

III. FIL CONDUCTEUR FOURNISSEURS

1. Introduction

Le 'Registre AB' se compose d'un portail destiné aux fournisseurs et d'un portail réservé aux producteurs, chacun prévoyant des droits et des fonctionnalités spécifiques. Le fil conducteur pour les fournisseurs explique l'utilisation du portail des fournisseurs. Il existe un manuel séparé pour les producteurs (voir 'fil conducteur producteurs').

L'enregistrement en ligne de toute médication fournie doit être effectué par le(s) fournisseur(s) à la demande des producteurs. Il existe trois types de fournisseurs, à savoir :

- le cabinet vétérinaire (CV) ;
- le fabricant d'aliments composés (FAC) ;
- le pharmacien (PHA).

Les vétérinaires prescripteurs doivent eux aussi s'enregistrer dans le Registre AB.

Le manuel vous explique ci-dessous comment accéder aisément au portail des fournisseurs et décrit les fonctionnalités qu'il comporte ainsi que les tâches qui vous incombent.

2. Procédure d'identification

En tant que fournisseur, vous devez préalablement vous identifier dans le 'Registre AB' en parcourant la procédure d'identification. Cela vaut tant pour les cabinets vétérinaires et les fabricants d'aliments composés que pour les pharmaciens. En outre, les vétérinaires qui <u>prescrivent</u> des médicaments sans les fournir doivent également s'enregistrer dans le Registre AB. Ce sont les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens qui enregistrent les médicaments prescrits dans le Registre AB, mais ces enregistrements ne sont complets et corrects que si nous disposons également de toutes les données du vétérinaire prescripteur.

Attention : les vétérinaires travaillant au sein d'un cabinet vétérinaire ne doivent pas s'enregistrer individuellement car ils relèvent du cabinet vétérinaire. Les fabricants d'aliments composés et les pharmaciens s'enregistrent sous le nom de leur société.

La procédure d'identification pour les fournisseurs se déroule en deux étapes. Dans un premier temps, le fournisseur doit s'enregistrer. Les cabinets vétérinaires doivent inscrire individuellement les vétérinaires affiliés.

2.1. Enregistrement du CV, du FAC ou du PHA

- 1. Consultez le site www.registreab.be. Nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Google Chrome afin d'assurer un confort d'utilisation optimal
- 2. Cliquez sur le bouton 'se connecter' pour accéder au portail des fournisseurs. La page de choix de connexion apparaît automatiquement.



Lire la suite

Lire la suite

Lire la suite

3. Cliquez sur 's'enregistrer comme nouveau fournisseur'.



4. Appuyez sur 'Pas d'identifiant ? Inscrivez-vous ici.'



\oslash	AB	Regi	ister
\sim			

Enregistrer votre ca	binet/entreprise
Туре	Cabinet de vétérinaires
Cabinet de vétérinaires	
Numéro de TVA	BE Ex. 325892130
Numéro de dépôt	
Adresse	Rue N°
	Code post Commune
Téléphone	
Fax	(Facultatif)
Enregistrez-vous comme	responsable
Numéro d'ordre	F ¥
Numéro Sanitel	
NOM	
Prénom	
GSM	(Facultatif)
Données d'identification	du cabinet de vétérinaires
Adresse électronique	
Mot de passe	
Répéter Mot de passe	
ENREGISTRER OU Login	(Identifiant)

- 6. Vérifiez l'exactitude de votre adresse e-mail. Celle-ci fera office de nom d'utilisateur et sera utilisée pour toute correspondance ultérieure.
- 7. Vous devez également indiquer le numéro Sanitel du vétérinaire responsable.
- Vous recevrez par courriel un contrat standard rédigé entre Belpork asbl et le fournisseur. Lisez-le soigneusement, signez-le et renvoyez-le dans les 5 jours ouvrables au secrétariat de Belpork asbl par courrier, fax ou courriel.
- 9. Dès la réception du contrat signé, Belpork asbl vous donnera accès au 'Registre AB' et activera vos données d'identification.
- 10. Vous recevrez un courriel confirmant l'activation du vos données d'identification. Vous recevrez également par courriel un exemplaire contresigné du contrat standard.

Pour les pharmaciens et les fabricants d'aliments composés, la procédure d'identification s'arrête ici. Les CV devront, le cas échéant, encore communiquer les noms des différents vétérinaires.

2.2. Identification individuelle des vétérinaires

Après l'activation de vos données d'identification par Belpork, vous recevrez un courriel qui vous permettra de vous connecter au 'Registre AB'. Il ne vous restera plus qu'à introduire les coordonnées des différents vétérinaires afin de pouvoir saisir des enregistrements.

1. Consultez le site <u>www.registreab.be</u> et cliquez sur le bouton 'se connecter'.



Fil Conducteur Registre AB - version 7.0 – 19/01/2020

2. Cliquez sur 'connexion fournisseur'.



3. Introduisez votre nom d'utilisateur (adresse électronique) et votre mot de passe pour accéder au portail des fournisseurs.

CONNECTEZ-VOUS À AB REGISTER	
AB Register	
Adresse électronique	
SIDENTIFIER	
Pas didentifiant? Inscrivez-vous ici. Mot de passe oublié? №. ER	

4. Dans la page d'accueil, cliquez sur 'Mon cabinet'.

\odot	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	Cuitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:	
	Ou gérez votre compte ci-dessous:	
	MON CABINET PARAMETRES	

5. Cliquez sur le bouton 'Ajouter vétérinaire'.

\odot	AB Register > Mon cabinet				Home	① Quitter
	A Mon cabine	t			MODIFI	ER
	Cabinet de vétérinaires	Belpork VZW	Adresse électronique	laurien.vanheupen@vlam.	.be	
	Responsable	Leenaerts Leen	Adresse	Koning Albert II-laan 35b	54 - 1030 Brusse	1
	Numéro de dépôt	10300123	Numéro de TVA	BE 987 654 3210		
	Téléphone	02/552.81.44	Fax	02/552.81.30		
	Vos données d'identifica	ation				
	Adresse électronique	laurien.vanheupen@vlam.be				
	Mot de passe	•••••				
						_
	Vétérinaires	enregistrés		+ +	OUTER VÉTÉRINAI	RE
	Nom	Numáro d'ordro	Numéro Sanital	Aloutá le	Statut	
	Leenaerts Leen 🛔	N0123	123	21-10-2016	Actif	
			-		'	
				Voir les v	vétérinaires non	actifs

6. Introduisez les coordonnées du vétérinaire. Répétez cette action pour tous les vétérinaires actifs au sein de votre cabinet. Veillez à indiquer le bon numéro Sanitel pour chaque vétérinaire. Si le numéro Sanitel n'a pas été indiqué correctement, aucun couplage avec Sanitel-Med ne pourra être effectué.

			 Retour vers 'Mor
Ajouter vé	térinaire		
Numéro d'ordre	F ¥		
Numéro Sanitel			
Prénom			
Nom			
Adresse électronique			
Téléphone		(Facultatif)	
Statut	Actif	~	

Fil Conducteur Registre AB - version 7.0 – 19/01/2020

7. Le statut du vétérinaire est par défaut 'actif'. Si un vétérinaire ne travaille plus pour ce cabinet, vous pouvez modifier son statut en 'inactif'. Pour ce faire, cliquez sur le vétérinaire concerné dans la liste, cliquez sur 'Modifier' et adaptez le statut.

\B Register > Mon cabinet				Home	① Quitter
				< Ret	our vers 'Mon cabinet'
Ajouter vétér	inaire				
Numéro d'ordre	F ¥				
Numéro Sanitel					
Prénom					
Nom					
Adresse électronique					
Téléphone	_	(Facultatif)			
Statut	Actif	~			
SAUVEGARDER OU Annul	ler				

<u>Attention</u> : les antibiotiques ne peuvent pas être enregistrés correctement tant que les vétérinaires individuels n'ont pas été introduits dans le système. Les enregistrements ne seront acceptés pour autant que le statut du vétérinaire concerné soit 'actif'. Il est dès lors très important que la liste soit mise à jour en permanence par le responsable.

Même si un producteur décide d'utiliser le module 'Non-participant au Registre AB', ses fournisseurs doivent s'inscrire au registre AB. Les producteurs qui ne disposent pas d'une affiliation à l'un des systèmes de qualité participants et qui ont décidé de ne pas adhérer au Registre AB sur une base volontaire, mais qui souhaitent offrir à leurs pharmaciens et/ou fabricants d'aliments composés la possibilité d'enregistrer les aliments médicamenteux dans le Registre AB, peuvent utiliser le module 'Non-participant au Registre AB'. Seul le numéro Sanitel du vétérinaire prescripteur peut être utilisé pour l'enregistrement à Sanitel-Med. Ni le fournisseur d'aliments composés ni le pharmacien n'interviennent dans l'enregistrement auprès de Sanitel-Med.

3. Fonctionnalités

Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belg	pork VZW		III Accueil	① Quitter
V E	euillez sélectionner ci-des d'être renvoyé ve PORCS	ssous l'espèce animale afin ers le bon portail:		
	Ou gérez votre co	ompte ci-dessous:		
ΜΟΝ	CABINET	PARAMÈTRES		

Lorsque vous vous connectez au portail des fournisseurs, la page d'accueil s'ouvre. Sur cette page, vous pouvez cliquer sur l'espèce animale pour laquelle vous voulez consulter les données. Dans le bas, vous trouverez deux boutons pour accéder aux données de votre entreprise : « Mon cabinet » et « Paramètres ».

Si vous n'avez que des producteurs porcins comme clients, il n'y aura qu'un bouton « Porcs ». Si vous avez également des aviculteurs parmi vos clients, il y aura également un bouton « Volaille » sur la page d'accueil.

En cliquant sur le bouton « Porcs », vous accédez aux fonctionnalités suivantes :

Me: quer Com enre le FA vété pres	s prescriptions: Uni- ment applicables aux CV. apte rendu de tous les gistrements, saisis par AC ou le PHAR, l'un des rinaires du CV étant le scripteur.	Mes producteurs: Con te rendu des producte pour lesquels votre cabinet / entreprise a procuration.	mp- eurs	Mes rapport rendu de tou d'exploitatio teurs pour le cabinet / en procuration.	ts: Compte us les rapports n des produc- esquels votre treprise a une	Liste men rend médi	des médica- ts: Compte u de tous les caments.
Données enregistrées: Compte rendu de tous les enregistrements introduits par votre cabinet / entreprise. Vous pouvez les consulter, les contrôler et corriere les	AB Register > Porcs	agistrées et Mes prescriptions	è	Mes producteurs	.nl Mes rapports		ome ① Quitte
erreurs éventuelles. Résumé: Affichage des derniers rapports d'ex- ploitation et des enregis-	Nouvel enregistreme	ent ploitation non lus			+ A	iouter enree	SISTREMENT
trements les plus recents introduits par votre cabinet / entreprise.	Vous avez lu l'ensemble des ra choisissant 'Mes rapports'.	pports d'exploitation. Vous pouvez néanr	moins consu	ilter à nouveau tous i	es rapports en vous renc	lant sur votre	portail et en
	Oerniers enree	gistrements					
	Ref. Médicament) mo/g gran, po 1 kg	Quant.	Producteur 1 Janssens Jan	Troupeau	Espèce dble	Livraison

Les différentes fonctionnalités sont expliquées en détail dans le présent manuel.

4. Données enregistrées

Les médicaments fournis sont enregistrés par le fournisseur pour chaque exploitation à la demande du producteur. L'onglet 'Mes enregistrements' du portail réservé aux fournisseurs permet aux fournisseurs de consulter tous les enregistrements qu'ils ont soumis. Chaque cabinet vétérinaire peut en outre vérifier le transfert des données à Sanitel-Med.

Tout fournisseur doit respecter les principes suivants lors des enregistrements dans le Registre AB :

- Tous les médicaments doivent être enregistrés au plus tard le 7 du mois suivant la livraison.
- Les enregistrements sont clôturés en fin de trimestre. Les dates de clôture ont été fixées à 15 jours après la fin du trimestre, c'est à dire les 15 avril, 15 juillet, 15 octobre et 15 janvier. Après ces dates, les fournisseurs ne peuvent plus apporter de modifications. Ces dates de verrouillage des données sont déterminées de cette manière car elles correspondent avec les dates de transfert des données à Sanitel-Med.
- En cas d'enregistrement incorrect signalé par le producteur, l'enregistrement sera corrigé dès que possible par le fournisseur lui-même ou suite à un contact avec le helpdesk du Registre AB.

- Le Registre AB ne permet pas la reprise de médicaments (= enregistrement négatif), conformément aux dispositions légales et aux bonnes pratiques de distribution. Les fournisseurs peuvent toutefois apporter des modifications à leurs enregistrements via le portail.
- Les vétérinaires et les pharmaciens enregistrent le nombre d'emballages fournis, les fabricants d'aliments composés enregistrent le nombre de kg de prémélange médicamenteux.
- Attention : un même médicament disponible dans plusieurs conditionnements différents peut apparaître plusieurs fois dans la liste. Veillez à sélectionner le conditionnement correct à chaque fois.

L'enregistrement des médicaments fournis peut se faire de trois manières : via le formulaire d'enregistrement en ligne, par l'envoi d'un formulaire Excel ou via les services en ligne. Les possibilités sont décrites ci-dessous.

4.1. Enregistrement de la médication à l'aide du formulaire d'enregistrement

Le fournisseur peut enregistrer les données en ligne au moyen du formulaire d'enregistrement. Ce formulaire est principalement destiné aux fournisseurs qui enregistrent des données pour un nombre limité de producteurs et sur une base irrégulière.

Veuillez suivre les démarches suivantes :

tésumé 💽 t	Données enregistrées	Mes prescriptions	ļ	Mes producteurs	Mes rapports	; 🖉 Li	ste de médicam
O Donne							
	ées enregistrée	s			+	AJOUTER ENREG	SISTREMENT
Mot clé:			Ref.	:			
Livraison de:	06-11-2016	jusqu'à:	Nun	néro de troupeau:			
Producteur:			Cod	le couleur AMCRA:	Sélectionner		~
RECHERCHE						4 ré	sultats trouvés
Ref. Médica	ment		Quant.	Producteur	Numéro de troupeau	Espèce cible	Livraison
5767-PI • TI	LMOVET 100 mg/g gran	. po 1 kg	1 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PC	01-12-2016
5768-PI • SE	ELECTAN 300 mg/ml HIF	PRA opl. inj. 100 ml	1 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PC	30-11-2016
5769-PI • FL	OXADIL 100 mg/ml opl.	inj. 100 ml	3 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PS	29-11-2016
5770-PI – DI	UPHAPEN opl. inj. 100 m	ll .	2 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PNS	27-11-2016

1. Cliquez sur le bouton « Ajouter enregistrement ».

Fil Conducteur Registre AB - version 7.0 – 19/01/2020

2. Complétez les huit champs obligatoires.

AB Register > Porcs			Home () Quitter
E Résumé ✓ Données e	registrées 📄 Mes prescriptions 🥖 Mes producteurs	.II Mes rapports	🖉 Liste de médicaments
			Retour vers 'Mes enregistrements'
Enregistrer u	n nouveau traitement		
Livraison à	21-11-2016 👿 (jj-mm-aaaa)		
Producteur	Choisissez un producteur 👻 ou Ajouter un no	uveau producteur	
Espèce cible	Sélectionner 🗸		
Médicament	Effectuer les recherches sur la base du code CNK ou du code CTI-Ext		Q
Quantité livrée	conditionnement(s)		
Vétérinaire	Leenaerts Leen ×		
Indication d'utilisation	Sélectionner		
Type de document	Sélectionner 👻		
Numéro de document			
SAUVEGARDER OU	AUVEGARDER ET COPIER OU Annuler		

- 3. Le champ réservé à l'indication d'utilisation est facultatif. Vous n'êtes pas obligé de le remplir, mais il est conseillé de le faire.
- 4. Cliquez sur le bouton 'sauvegarder' si vous ne souhaitez plus introduire d'autres données pour ce producteur.
- 5. Devez-vous encore introduire d'autres données pour ce producteur ? Cliquez alors sur le bouton 'sauvegarder et copier'. Cette fonctionnalité vous permet de copier la date, le nom du producteur et le nom du vétérinaire, ce qui vous évitera de devoir réintroduire à chaque fois ces mêmes données.

L'annexe 1 contient les explications concernant les différents champs à compléter.

Dès que vous aurez sauvegardé les données enregistrées, elles figureront dans l'aperçu général des enregistrements.

4.2. Enregistrement de la médication via Excel

Afin de faciliter la procédure susmentionnée, un système a été développé permettant d'effectuer plusieurs enregistrements simultanément à l'aide d'un fichier Excel généré de préférence par le logiciel comptable du fournisseur. Ce système permet par ailleurs d'adapter les enregistrements sur la base du numéro de référence (REFERENCE_NUMBER). Chaque modification d'un enregistrement est enregistrée dans le journal.

Attention : si le logiciel comptable utilise des codes spécifiques pour définir le médicament, l'espèce cible ou l'indication, ces codes peuvent être repris dans la base de données. Il est conseillé d'effectuer cette opération **AVANT** de procéder aux enregistrements. Le chapitre 3.4 'Mapping' explique comment définir les codes.

La structure du fichier Excel doit correspondre à celle de l'exemple ci-dessous. La base de données accepte toutes les versions d'Excel à partir de '97. Les versions antérieures ne sont pas compatibles avec le système.

Dans l'annexe 1 vous trouverez plus d'explications concernant les différents champs à compléter.

DEFEDEN									
REFEREN									
CE_	DELIVERY_	PROVI	STOCK_	MEDIC	AMO	TARGET_A	U	DOCUMENT	DOCUMENT_N
NUMBER	DATE	DER	NUMBER	INE	UNT	NIMAL	SE	_TYPE	UMBER
2016080			4444444-	18870			A		
2004	1/07/2016	N0123	0201	2-02	1	SU1	А	TVD	123
2016070	20/07/201		4444444	18870					
2005	6	N5162	0201	2-02	2	SU2	ZS	VSP	0 5162 123456
2016060	30/09/201		4444444-	12118					
2006	6	N0123	0201	6-02	4	SU3	SS	VSF	0 0123 123456
2016050	30/07/201		4444444	12118			А		1 9000
2007	6	F9000	0201	6-02	1	SU4	А	EVSF	E123456

Veuillez suivre les démarches suivantes après avoir introduit les données dans le fichier Excel conformément aux règles de base convenues :

1. Envoyez le fichier Excel à l'adresse e-mail standard en précisant l'objet prédéfini. L'objet de l'e-mail correspond en effet au code attribué par le système au fournisseur. Ceci permet au système d'identifier le fournisseur. Attention : n'oubliez pas les crochets.

Ces informations pour l'envoi d'un fichier Excel peuvent être retrouvées via le bouton « Paramètres » sur la page d'accueil, et sous l'onglet « Paramètres d'importation ».

Attention : l'adresse e-mail 'info@abregistratie.be' est exclusivement utilisée pour la lecture des fichiers Excel. Veuillez utiliser l'adresse <u>abregister@belpork.be</u> pour toutes autres questions ou remarques.

Bienvenue sur AB Reg	gister, dierenartsenpraktijk Be	Ipork VZW		Accueil	① Quitter
		Veuillez sélectionner ci-dess d'être renvoyé ver:	ous l'espèce animale afin s le bon portail:		
	Ę""	PORCS			
		Ou gérez votre con	npte ci-dessous:		
	мо	N CABINET	PARAMÈTRES		
AB Register > Paramè	ètres			Home	① Quitter
Paramètres d'importation	Mapping Médicament	Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
🌣 Paramè	etres d'importation				
Paramètres de	e Excel				
Vous pouvez automa toujours l'objet de vo Après que le fichier E le message électroni	atiquement ajouter différents htre courriel par: [B1BD52ECD Excel ait été traité, un rapport ique suivant les données men	enregistrements dans le systèr D]. récapitulatif sera le cas échéa ntionnées ci-dessous avec une	ne en envoyant un fichier Excel à abregister@ nt envoyé à l'adresse électronique communiq adresse électronique du cabinet.	imengine.be. Commence uée pour le cabinet. Env	ez oyez
Envoyer un message	e électronique à ab	register@imengine.be			
Objet	[B1	BD52ECDD]			
Envoyez les résultats	s du rapport	APRÈS CHAQUE TRAITEMENT	UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR		
Paramètres de	es services web				
Vous pouvez automa Le service utilise Http	atiquement ajouter différents o Basic Authentification. Vous	enregistrements dans le systèr trouverez ci-dessous vos cred	ne en utilisant notre service web SOAP. Ientials pour solliciter le service web.		
Nom d'utilisateur:	B1	BD52ECDD			
Mot de passe:	80	7911			

Fil Conducteur Registre AB - version 7.0 – 19/01/2020

- 2. Un rapport peut être envoyé à l'adresse e-mail du cabinet/de la société confirmant la réception du fichier Excel. Ce rapport indique si le fichier Excel a pu être intégré correctement dans le système ou non. Vous avez le choix entre deux types de rapports :
 - soit le système envoie <u>toujours</u> un rapport après la lecture d'un fichier Excel, même si aucune erreur ne s'est produite lors de la lecture du fichier ;
 - soit le système n'envoie un rapport qu'au cas où une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.

AB Register > Parar	nètres			III Home	① Quitter
Paramètres d'importation	Mapping Médicament	Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
🌣 Param	ètres d'importation				
Paramètres o	de Excel				
Vous pouvez auton toujours l'objet de v Après que le fichie le message électro Envoyer un messa	natiquement ajouter différents en votre courriel par: [BIBD52ECDD r Excel alt été traité, un rapport r nique suivant les données ment te électronique à abre	nregistrements dans le systèm]. écapitulatif sera le cas échéan ionnées ci-dessous avec une :	e en envoyant un fichier Excel à abregist t envoyé à l'adresse électronique commu adresse électronique du cabinet.	er@imengine.be. Commence. iniquée pour le cabinet. Envo	z yez
Objet	IB1B	D52ECDD1			
Envoyez les résulta	ats du rapport	PRES CHAQUE TRAITEMENT	UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR		
Paramètres o	des services web				
Vous pouvez auton Le service utilise Hi	natiquement ajouter différents e ttp Basic Authentification. Vous t	nregistrements dans le systèm rouverez ci-dessous vos crede	e en utilisant notre service web SOAP. entials pour solliciter le service web.		
Nom d'utilisateur:	B1BI	D52ECDD			
Mot de passe:	8D7	911			

Dans le menu 'Paramètres d'importation', le fournisseur peut indiquer ses préférences en modifiant le champ 'Envoyez les résultats du rapport' sous l'onglet 'import'.

Il est conseillé de demander l'envoi systématique d'un rapport. Celui-ci vous permet un suivi efficace de vos enregistrements. Il vous offre également la possibilité de vérifier lors de la phase de lancement si tous vos enregistrements ont effectivement été intégrés dans le système.

3. Lisez toujours attentivement les résultats du rapport et suivez les instructions au cas où des erreurs sont signalées. Des erreurs peuvent se produire au niveau du fichier Excel et au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel.

I. Erreurs au niveau du fichier Excel :

- <u>Erreur dans l'intitulé ou ancienne version d'Excel</u> : dans les deux cas, le système ne sera pas en mesure de lire correctement le fichier. Le rapport vous signalera qu'une erreur s'est produite lors de la lecture du fichier.
- <u>Champs obligatoires</u>: lorsqu'un champ obligatoire n'a pas été rempli, le système ne pourra pas saisir l'enregistrement. Le système ignorera la ligne et un rapport sera envoyé. Le fournisseur peut ensuite compléter les champs obligatoires et renvoyer le fichier. Les données qui ont déjà été intégrées dans le système lors de la première lecture seront alors ignorées.
- II. **Erreurs au niveau des enregistrements contenus dans le fichier Excel** : veuillez suivre les instructions mentionnées dans le rapport.

Après la correction d'éventuelles erreurs, vous pouvez consulter les données enregistrées dans le 'Registre AB' sous l'onglet 'Données enregistrées'.

4.3. Enregistrement de la médication via les services en ligne

Il est également possible de communiquer avec la base de données antibiotiques par le biais des services en ligne, l'avantage étant que les données sont alors introduites automatiquement à partir du logiciel comptable du fournisseur. Vous ne devrez intervenir qu'en cas d'erreur. A l'instar des fichiers Excel, les codes propres à l'entreprise peuvent être repris (voir 3.4. 'Mapping').

Le système contient un service SOAP, muni d'un système d'identification correspondant au standard HTTP Basic. Les identifiants sont différents pour chaque fournisseur. Ils sont mentionnés sous l'onglet 'Paramètres d'importation' de la page 'Paramètres'. Le mot de passe standard est celui qui a été choisi lors de la procédure d'identification du fournisseur.

AB Register > Paran	nètres			Home	① Quitte
Paramètres d'importation	Mapping Médicament	Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
Param	ètres d'importation				
Paramètres c	de Excel				
Vous pouvez autor toujours l'objet de v Après que le fichier le message électro Envover un messac	natiquement ajouter différents (rotre courriel par: [B1BD52ECD r Excel ait été traité, un rapport nique suivant les données mer ge électronique à ab	enregistrements dans le systèm D]. récapitulatif sera le cas échéan ntionnées ci-dessous avec une register@imengine.be	e en envoyant un fichier Excel à abregister@ir t envoyé à l'adresse électronique communiqu adresse électronique du cabinet.	nengine.be. Commence ée pour le cabinet. Enve	∍z byez
Objet	[B1	BD52ECDD]			
Envoyez les résulta	its du rapport	APRÈS CHAQUE TRAITEMENT	UNIQUEMENT EN CAS D'ERREUR		
Paramètres o Vous pouvez autor Le service utilise Hit	des services web natiquement ajouter différents d ttp Basic Authentification. Vous	enregistrements dans le systèm trouverez ci-dessous vos crede	e en utilisant notre service web SOAP. Intials pour solliciter le service web.		
Nom d'utilisateur:	Blt	8052ECDD			
MOLUE PASSE:	80	// 211			

Exemple d'une requête utilisant le service en ligne SOAP Productie WSDL: https://api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl Test WSDL: https://test-api.abregister.be/verschaffer/v1/RegistrationService.cfc?wsdl **Operation**: saveRegistration of updateRegistration <soapenv:Envelope xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" xmlns:xsd="http://www.w3.org/2001/XMLSchema" xmlns:soapenv="http://schemas.xmlsoap.org/soap/envelope/" xmlns:v1="http://v1.verschaffer"> <soapenv:Header/> <soapenv:Body> <v1:saveRegistration soapenv:encodingStyle="http://schemas.xmlsoap.org/soap/encoding/"> <registration xsi:type="v1:Registration"> <amount xsi:type="xsd:string">10</amount> <deliveryDate xsi:type="xsd:string">01/11/2016</deliveryDate> <documentNumber xsi:type="xsd:string">11111E11111</documentNumber> <documentType xsi:type="xsd:string">EVSF</documentType> <medicine xsi:type="xsd:string">455345</medicine> <provider xsi:type="xsd:string">F1111</provider> <referenceNumber xsi:type="xsd:string">2016-00001</referenceNumber> <stockNumber xsi:type="xsd:string">BE1111111-0201</stockNumber> <targetAnimal xsi:type="xsd:string">SU1</targetAnimal> <use xsi:type="xsd:string">AA</use> </registration>

</v1:saveRegistration>

</soapenv:Body>

</soapenv:Envelope>

Il est possible d'envoyer 1 enregistrement par requête au service en ligne. Il doit être fait appel à l'opération 'saveRegistration' pour la création d'un nouvel enregistrement. Le service en ligne permet également de modifier les enregistrements à l'aide de l'opération 'updateRegistration'. L'enregistrement qui doit être modifié est reconnu sur la base du numéro de référence (referenceNumber). Chaque modification d'un enregistrement est enregistrée dans le journal. Le système renvoie le code 200 au cas où le traitement de l'enregistrement a réussi. En cas d'erreur, un message d'erreur portant le code 400 sera renvoyé.

4.4. Modification d'un enregistrement

Après la saisie d'un enregistrement dans le système, le fournisseur peut modifier l'enregistrement manuellement dans l'application en ligne. Chaque élément de l'enregistrement peut être modifié.

Suivez les étapes suivantes pour modifier un enregistrement :

- 1. Ouvrez l'onglet 'Données enregistrées'
- Cliquez sur le numéro de référence de l'enregistrement. Les données correspondantes à l'enregistrement apparaissent à l'écran.

	AB Register > Porc	s					Шн	ome 🛈 Qi
Notices Image: Sector Sect	Résumé 🖌 🖌	Données enregistrées	Mes prescriptions	ļø	Mes producteurs	.II Mes rapports	s 🕜 Li	ste de médicament
Mot cle:	📀 Donn	ées enregistrée	25			+	AJOUTER ENRE	GISTREMENT
Livraison de: jusqu'à: Numéro de troupeau: Code couleur AMCRA: Producteur: Code couleur AMCRA: Sélectionner RecHERCHE Ret Medrament Quart Producteur: Sélection producteur: Variason Arésultats trouvés Sélection producteur: Variason Sélection producteur: Verterche Ret Medrament Numéro de troupeau: Sélectionner Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Numéro de troupeau: Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Numéro de troupeau: Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Numéro de troupeau: Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Numéro de troupeau: Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Verterche Sélection producteur: Sélection produ	Mot clé:			Ref.				
Medicament Quant Producteur Numéro de troupeau Espèce cibic Livraison \$767.40 1 TILMOVET 100 mg/ng ran. po 1 kg 1 emb. Janssens Jan BE4444444.0201 PC 0 112-2016 \$769.41 • SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opi. inj. 100 ml 1 emb. Janssens Jan BE44444444.0201 PC 30-11-2016 \$769.41 • FLOXADIL 100 mg/ml opi. inj. 100 ml 1 emb. Janssens Jan BE44444444.0201 PS 29-11-2016 \$770.41 • DUPHAPEN opi. inj. 100 ml 2 emb. Janssens Jan BE44444444.0201 PNS 27-11-2016	Livraison de:	06-11-2016	jusqu'à:	Nun	néro de troupeau:			
RECHERCHE Ret Medicament Quarit. Producteur Numéro de troupeau Espece citie Livraison \$767-90 • TILMOVET 100 mg/g gran. po 1kg 1 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PC 0142-0016 \$768-PI • SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opi. inj. 100 ml 1 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PC 30-11-2016 \$769-PI • FLOXADDL 100 mg/ml opi. inj. 100 ml 1 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PS 29-11-2016 \$769-PI • FLOXADDL 100 mg/ml opi. inj. 100 ml 2 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PNS 27-12-016 \$770-PI • DUPHAPEN opi. inj. 100 ml 2 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PNS 27-12-016	Producteur:			Cod	le couleur AMCRA:	Sélectionner		~
Ref.MédicamentQuant.ProducteurNuméro de troupeauEspèce cableLuraison\$767-P)• TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg1 emb.Janssens JanBE4444444-0201PC01-12-2016\$768-P1• SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opi. inj. 100 ml1 emb.Janssens JanBE4444444-0201PC30-11-2016\$769-P1• FLOXADIL 100 mg/ml opi. inj. 100 ml3 emb.Janssens JanBE4444444-0201PS29-11-2016\$770-P1• DUPHAPEN opi. inj. 100 ml2 emb.Janssens JanBE4444444-0201PNS27-11-2016	RECHERCHE							
Ret.MédicamentQuant.ProducteurNuméro de troupeauEspèce cibleLivraison\$767-9• TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg1 emb.Janssens JanBE4444444-0201PC01-12-2016\$768-PI• SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opi. inj. 100 ml1 emb.Janssens JanBE4444444-0201PC30-11-2016\$769-PI• FLOXADIL 100 mg/ml opi. inj. 100 ml3 emb.Janssens JanBE4444444-0201PS29-11-2016\$770-PI• DUPHAPEN opi. inj. 100 ml2 emb.Janssens JanBE4444444-0201PNS27-11-2016							4 ré	sultats trouvés
5767-P1 • TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg 1 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PC 01-12-2016 5768-P1 • SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100 ml 1 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PC 30-11-2016 5769-P1 • FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml 3 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PS 29-11-2016 5770-P1 • DUPHAPEN opl. inj. 100 ml 2 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PNS 27-11-2016	Ref. Médica	ament		Quant.	Producteur	Numéro de troupeau	Espèce cible	Livraison
5768-PI • SELECTAN 300 mg/ml HIPRA opl. inj. 100 ml 1 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PC 30-11-2016 5769-PI • FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml 3 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PS 29-11-2016 5770-PI • DUPHAPEN opl. inj. 100 ml 2 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PNS 27-11-2016	5767-P) • TI	ILMOVET 100 mg/g grai	n. po 1 kg	1 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PC	01-12-2016
5769-Pl FLOXADIL 100 mg/ml opl. inj. 100 ml 3 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PS 29-11-2016 5770-Pl DUPHAPEN opl. inj. 100 ml 2 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PNS 27-11-2016	5768-PI • SI	ELECTAN 300 mg/ml H	IPRA opl. inj. 100 ml	1 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PC	30-11-2016
5770-PI • DUPHAPEN opl. inj. 100 ml 2 emb. Janssens Jan BE4444444-0201 PNS 27-11-2016	5769-PI • FI	LOXADIL 100 mg/ml opl	. inj. 100 ml	3 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PS	29-11-2016
	5770-PI 😐 D	UPHAPEN opl. inj. 100 r	ni	2 emb.	Janssens Jan	BE4444444-0201	PNS	27-11-2016

3. Cliquez sur 'Modifier'.

AB Regi	ster > Porcs					Home	 Quitter
⋮⊒ Résumé	Onnées en	nregistrées	Mes prescriptions	🖋 Mes producteurs	.II Mes rapports	🖉 Liste de m	édicaments
						< Retour vers 'Me	es enregistrements'
0	Détail de l'info	ormation e	nregistrée (ref. 5767-PI)			Modifi	IER
Produc	teur Ja	Janssens Jan (Bl	4444444-0201)				
Livrais	on à O	01-12-2016					
Espèce	e cible Pe	Porcs charcutiers	;				
Type d	e médicament 🛛 🔴	TILMOVET 10	0 mg/g gran. po 1 kg (cti-ext. 34	5886-02)			
Quanti	té livrée 1	conditionneme	nt(s)				
Vétérir	aire Le	.een Leenaerts (N0123)				
Indicat	ion d'utilisation Tr	froubles digestif	5				
Type d	e document D	Document d'adm	inistration et de fourniture				
Numér	o de document 74	741					

4. Modifiez tous les champs souhaités, et enregistrez.

AB Register > Porcs		III Home ① Quitter
E Résumé	nregistrées 🗧 Mes prescriptions 🖋 Mes producteurs 🔒 Mes rapports	Liste de médicaments
	ء ک	Retour à Détail de l'information enregistrée
Contraction Enregistrem	ent (ref. 5767-PI) > Modifier	
Livraison à	01-12-2016 🗊 (ij-mm-aaaa)	
Producteur	Janssens Jan - BE44444444-0201 v ou Ajouter un nouveau producteur	
Espèce cible	Porcs charcutlers ~	
Médicament	TILMOVET 100 mg/g gran. po 1 kg (2648921)	Q
Quantité livrée	1 conditionnement(s)	
Vétérinaire	Leenaerts Leen ~	
Indication d'utilisation	Troubles digestifs ~ (Facultatif)	
Type de document	Document d'administration et de fourniture	
Numéro de document	741	
SAUVEGARDER OU Ann	uler	

5. L'enregistrement est maintenant modifié.

4.5. <u>Couplage des enregistrements et des prescriptions à Sanitel-Med</u>

Tous les enregistrements relatifs au trimestre écoulé sont couplés à Sanitel-Med chaque 15 du mois suivant le trimestre écoulé. Ces enregistrements sont communiqués par le biais du vétérinaire fournisseur ou prescripteur.

Pour chaque vétérinaire opérant au sein d'un cabinet vétérinaire, ce dernier recevra chaque mois par courriel un rapport reprenant l'ensemble des enregistrements qui, durant le trimestre écoulé, ont fait l'objet d'un couplage à Sanitel-Med.

L'évolution du statut du couplage peut également être suivie en se rendant sur le portail des fournisseurs du CV.

 Pour chaque enregistrement, il est possible de vérifier si celui-ci a déjà été couplé à Sanitel-Med ; à quel moment le couplage a été effectué et quel 'numéro de référence Sanitel' a été attribué à l'enregistrement dans le cadre du couplage.

AB Register > Porcs				III Home 🕧	Quitter
E Résumé	Mes prescriptions	All Mes producteurs	I Mes rapports	🖌 Liste de médic	aments
			< R	etour à 'Détail de l'informatic	on enregistrée'
Oétail de l'informatio	n enregistrée (ref. 91234-F	P) > Historique des n	nodifications		
Historique					
Le 22 Mars, 2017 par [Connexion autor	natique Sanitel-MED] à 16h43				
Sanitel-MED 'Document ID'		> 6587			
Sanitel-MED 'Notification ID'		> 1396523558			
Sanitel-Med status		> Envoyé			
Le 16 Février, 2017 par Jan Janssens à	16:53				
Livraison le 29-12-20	16	> 14-12-2016			
Type de document		> Document d'administra	tion et de fourniture		
Numéro de document		> 201653241			
	Line initiative d	e Belnork ashl			NI LER

2. Si un enregistrement est bloqué lors du couplage, un point d'exclamation apparaît en regard de cet enregistrement. En cliquant dans le détail de l'enregistrement, l'utilisateur peut alors voir pour quelle(s) raison(s) cet enregistrement a été bloqué. L'enregistrement pourra être adapté via l'écran de détail afin que son couplage à Sanitel-Med puisse néanmoins intervenir ultérieurement.

À cet égard, il importe de veiller à ce que TOUS les enregistrements liés à un numéro de document soient adaptés avant qu'on ne puisse effectuer le couplage à Sanitel-Med. À titre d'exemple : dans le cas d'un seul document d'administration et de fourniture comprenant 3 enregistrements, le couplage à Sanitel-Med n'interviendra qu'après que les trois enregistrements aient été correctement adaptés.

i≘ Résumé	Ø 1	Données enregistrées		Mes prescriptions	🖋 Mes producteu	rs .ıl Mes	rapports	🖉 Liste de m	édicaments
0	Donn	ées enregistré	es				+ AJOUTER	RENREGISTREME	NT
Mot clé:					Ref.:				
Livraison	n de:		jusqu'à:		Numéro de troupeau:				
Producte	eur:				Code couleur AMCRA	Sélectionner			~
Médicam	nent:	Rechercher sur la ba	ase du cod	le CNK où cti-ext Q	Status Sanitel:	Tous			~
Docume	nt Sanitel				Notification Sanitel				
Documer RECHE	nt Sanitel				Notification Sanitel			5 résultats tr	puvés
Documer RECHE	nt Sanitel	ment		Guent.	Notification Sanitel	Numéro de troupeau	Espèce cibie	5 résultats tra Livraison	puvés
Docume RECHE Ref. 3769-PI	nt Sanitel	ment RAXXIN 25 mg/ml opl.	inj. 100 ml	Quant. 2 emballage	Notification Sanitel Producteur (s) Belpork asbl	Numéro de troupeau BE111111-0201	Espèce cibie PC	5 résultats tr Livreison 26-12-2016	ouvés
Ref. 3769-PI 3761-PI	nt Sanitel ERCHE Médica Di	ment RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl.	inj. 100 ml	Quant. 2 emballage 4 emballage	Notification Sanitel Producteur (s) Belpork asbl	Numéro de troupeau BE1111111-0201 BE1111111-0200 Ce r	Espèce cible PC e registratie kon niet	5 résultats tri Livreison 26-12-2016 t worden verzonde est déjè enregistre	ouvés en near Sanitei-M
Ref. 3769-PI 3778-PI	nt Sanitel	ment RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl.	inj. 100 ml inj. 100 ml	Quant. 2 emballage 4 emballage 1 emballage	Notification Sanitel Producteur (s) Belpork asbl (s) Belpork asbl (s) Belpork asbl	Numéro de troupeau BE1111111-0201 BE1111111-0200 BE1111111-0200 BE11111111-0201	Espèce cible PC e registratie kon niet uméro de document PC	5 résultats tr Livraison 26-12-2016 t worden verzonde est déjà enregistre 09-12-2016	ouvés en near Sanitei-M
Ref. 3769-PI 3778-PI 3744-PI	Médica Médica Di Di Di Di	ment RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl. RAXXIN 25 mg/ml opl.	inj. 100 ml inj. 100 ml inj. 100 ml inj. 100 ml	Quant. 2 emballage 1 emballage 1 emballage	Notification Sanitel Producteur (s) Belpork asbl (s) Belp	Numéro de troupeau BE111111-0201 BE111111-0201 BE1111111-0201 BE1111111-0201	Espèce cible PC e registratie kon niet numéro de document PC PC PC	5 résultats tr Livraison 26-12-2016 t worden verzonde est déjà enregistre 09-12-2016 05-12-2016	Duvés en near Sanitel-M 5

	es enregistrées 📃 Mes prescriptions 🖋 Mes producteurs 🔐 Me	s rapports 🥜 Liste de médicaments
		Retour vers 'Mes enregistrement
Oétail de l	'information enregistrée (ref. 310952-PI)	MODIFIER
Cet enregistrement n'a p Ce numéro de document	as pu être envoyé à Sanitel MED. est déjà enregistré.	
Producteur	Belpork asbl (BE1111111-0201)	
Livraison le	26-12-2016	
Espèce cible	Porcs charcutiers	
Médicament	FLORFENIKEL 300 mg/ml opl. inj. 250 ml (cti-ext. 410243-04)	
Quantité livrée	1 conditionnement(s)	
Vétérinaire	Jan Janssens (N1111)	
Indication d'utilisation	Affections respiratoires	
	Document d'administration et de fourniture	
Type de document		

3. Sur la page de démarrage du portail des fournisseurs de chaque CV est présenté un aperçu de l'ensemble des enregistrements dont le couplage à Sanitel-Med n'a pas pu intervenir à la précédente date de verrouillage des données.

AB Register > Porcs					👥 Home	Quitter
E Résumé	nregistrées 📃	Mes prescriptions	🖋 Mes producteurs	Mes rapports	🖉 Liste de rr	nédicaments
28 Données enregistrées ne	savent pas être envoy	és à Sanitel-MED. <mark>Voir l</mark>	es données enregistrées			
9 Prescriptions ne savent pas	être envoyés à Sanite	el-MED. Voir les prescrip	tions			
Nouvel enregistren	nent			JOLA +	JTER ENREGISTREME	ENT
						_
Rapports d'e	xploitation non	lus		Nom ou numéro de tro	oupeau	Q

Étant donné que le FAC et le PHA ne jouent aucun rôle dans le cadre de Sanitel-Med, le retour d'information concernant le couplage n'apparaîtra pas dans leur portail.

5. Mapping

S'il a été décidé d'utiliser des fichiers Excel ou les services en ligne pour la saisie des enregistrements, il est conseillé d'utiliser les données du logiciel comptable du fournisseur. Il est toutefois possible que le logiciel comptable utilise d'autres codes que ceux proposés afin d'identifier la médication, l'espèce cible et l'indication d'utilisation. La liste des codes proposés pour les médicaments est disponible sur le site www.registreab.be et sur le portail des fournisseurs, sous l'onglet 'Liste des médicaments'. Les codes proposés pour 'espèce cible' et 'indication d'utilisation' sont repris en annexe 1.

La base de données d'antibiotiques prévoit la possibilité d'utiliser les codes existants du logiciel comptable du fournisseur à l'aide du 'mapping'. Cela signifie que les codes spécifiques utilisés sont liés de manière unique au médicament concerné, à l'espèce concernée ou à l'indication d'utilisation concernée.

Il est conseillé d'établir le mapping **AVANT** la saisie d'un fichier Excel ou la création d'un lien par le biais des services en ligne. Les mappings peuvent être établis via le bouton 'Paramètres' de la page d'accueil.

Il est possible d'établir une correspondance entre chaque code utilisé dans le logiciel comptable et un médicament, une espèce cible ou une indication d'utilisation. Cliquez sur 'ajouter mapping' pour la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne. Vous trouverez ci-dessous un exemple de l'ajout d'un mapping de médicament. Le même principe s'applique à l'ajout d'un mapping pour une espèce cible et d'un mapping pour une indication d'utilisation.

Les mappings peuvent être supprimés en cliquant sur la croix correspondante.

\oslash	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	Accueil	 Quitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
	Ou gérez votre compte ci-dessous:		
	MON CABINET PARAMÈTRES		

AB Register > Para	imètres	-	III Home 🧿) Quitter
Paramètres d'importation	Mapping Médicament Mapping Espèce cible Cod	les des Indications d'utilisation		
🔅 Марр	ing du médicament	+	AJOUTER MAPPING	
Espèce animale:	Tous 🗸			
			4 résultats trouvés	5
Code du médicamen	t Médicament	Espèce animale	Supprimer	
1	AMOXY ACTIVE 697 mg/g pdr oplosb. po 1 kg	Porcs	0	
2	ALBIPEN LA opl. inj. 200 ml	Porcs	0	
3	DUPHAPEN opl. inj. 100 ml	Porcs	٢	
833574	DUPHAPEN opl. inj. 100 ml	Porcs	٢	

AB Register > Paramè	tres			🗰 Home	① Quitter
Paramètres d'importation	Mapping Médicament	Mapping Espèce cible	Codes des indications d'utilisation		
					<
Ajouter	un nouveau code	Médicament			
Code Médicament					
Espèce animale	Sélectionner espè	ce animale 🗸			
Medicijn	Effectuer les recher	rches sur la base du code CNK (ou du code CTI-Ext	Q	
SAUVEGARDER	u Annuler				

Cette procédure est laborieuse, principalement pour l'établissement des correspondances entre les codes des médicaments. Il est dès lors conseillé aux fournisseurs de reprendre les codes cti-ext dans leur application comptable afin de faciliter la saisie des médicaments dans le système.

La liste des codes cti-ext peut être consultée sur le site <u>www.registreab.be</u>. Un code arbitraire est attribué temporairement aux médicaments en attente de l'obtention d'un code CNK. L'annexe 1 contient la liste des codes correspondants aux espèces animales et aux indications d'utilisation.

Si le mapping n'a pas été paramétré avant la saisie d'un fichier Excel ou le développement de services en ligne, cela peut toujours être paramétré par la suite. Le fournisseur en est informé par e-mail juste après la réalisation des enregistrements ou des services en ligne. Lors de la connexion sur le portail des fournisseurs, un avis s'affichera également sur la page d'accueil.

\oslash	Bienvenue sur AB	Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW		Accueil	① Quitter
		Des codes inconnus ont été enregisi	rés. Complétez ici les codes manquants		
		Veuillez sélectionner ci-d d'être renvoyé			
		E PORCS			
		Ou gérez votre	compte ci-dessous:		
		MON CABINET	PARAMÈTRES		

Les codes qui ne sont pas reconnus par le système sont affichés dans une fenêtre pop-up. Cela permet de relier les codes inconnus aux bons codes dans le système.

Il est également possible d'ignorer les codes non pertinents via le bouton 'Ignorer ce code'. Ces codes ne seront alors plus saisis à l'avenir.

er les mappings manquants 5 inconnus lale Espèce able Sélectionner espèce able	Ignorer Ignorer ce cod
s inconnus rale Espèce cible Sélectionner espèce cible ~	Ignorer Ignorer ce cod
ale Espèce dble	Ignorer
Sélectionner espèce cible	ignorer ce code
utilisation inconnus	Ignorer
Sélectionner Indication d'utilisat 👻	Ignorer ce code
Sélectionner Indication d'utilisat 🗸	Ignorer ce code
les codes mentionnés ci-dessus	
	Initial Indication d'utilisation Selectionner Indication d'utilisat Selectionner Indication d'utilisat les codes mentionnés ci-dessus

Les enregistrements seront visibles dans le 'Registre AB' dès l'établissement des correspondances correctes aux médicaments, espèces cibles et indications d'utilisation.

6. Mes prescriptions

Cet onglet n'est présent que dans le portail des fournisseurs d'un CV.

Les fournitures saisies par le FAC ou le PHAR dans le Registre AB sont sur prescription d'un vétérinaire. Via l'onglet 'Mes prescriptions', le CV connecté accède à un compte rendu de tous les enregistrements effectués par le FAC ou le PHAR sur la base d'une prescription de l'un des vétérinaires du CV connecté.

Un CV qui prescrit sans fournir peut consulter ses enregistrements de prescriptions via 'Mes prescriptions'.

\odot	AB Register > Por	cs						Hom	e 🛈 Quitter
i≣ 1	Résumé 🥑	Données enregistrées	Mes prescrip	tions	مر Mes produc		.II Mes rapports	🖉 Liste	e de médicaments
	E Mes	prescriptions							
	Mot clé:				Vétérinaire:	Tous			~
	Livraison de:	06-11-2016	jusqu'à:		Producteur:				
	Fournisseur:	Tous		~	Code couleur AM	ICRA: Séle	ctionner		~
	RECHERCHE								
								2 résul	tats trouvés
	Ref. Médica	ment	Quant.	Fourniss	eur Pr	oducteur	Numéro de troupeau	Espèce cible	Livralson
	5760-PI • PR	OMYCINE 400 IE/mg pre	emix 25 kg 15 emb.	FAC Va	rkensvoer vzw Ja	anssens Jan	BE44444444-0201	PNS	14-11-2016
	5759-PI 🔸 TL	JCOPRIM premix 25 kg	5 emb.	FAC Va	rkensvoer vzw Ja	anssens Jan	BE44444444-0201	PC	13-11-2016

Détail de la	prescription (ref. 5759-PI)
Producteur	Janssens Jan (BE44444444-0201)
Livraison à	13-11-2016
Espèce cible	Porcs charcutiers
Type de médicament	• TUCOPRIM premix 25 kg (cti-ext. 325035-06)
Quantité livrée	5 kg prémélange médicamenteux
Vétérinaire	Leen Leenaerts (N0123)
Fournisseur	FAC Varkensvoer vzw
Indication d'utilisation	Affections respiratoires
Type de document	Prescription électronique d'aliments médicamenteux
Numéro de document	E 0 0123 321321
L'enregistrement est-il erron	lé ?Cignalez-le nous

Dans le détail de chaque enregistrement, les différents champs d'enregistrement peuvent être consultés. Si vous constatez qu'un enregistrement n'est pas correct, vous pouvez le signaler au FAC ou au PHAR via le bouton 'Signalez-le-nous'. Le champ de texte ci-dessous s'ouvre, et vous pouvez y spécifier le problème.

Signalez un enregistrement erroné	
F Vous pouvez indiquer dans le champ texte ci-dessous de quel type d'erreur il s'agit (p.ex. le nombre d'emballages enregistrés est incorrect, vous n'avez pas reçu ce produit,)	
ment Madame, Monsieur, Enregistrement 5759 est incorrect. Veuillez vérifier.	
Ce courriel sera envoyé au fournisseur Varkensvoer vzw.	
ent F ENVOYER LA NOTIFICATION OU Annuler	

Après l'enregistrement de votre remarque, le fournisseur recevra un e-mail lui demandant de corriger l'erreur. Vous recevrez une copie de cet e-mail au titre de confirmation de l'envoi, mais vous ne devez rien faire de plus. Une fois l'erreur signalée, vérifiez que la correction a bel et bien été apportée.

Comme indiqué précédemment au point 3.3.5, l'écran de détail de chaque prescription permettra de consulter également le statut du couplage à Sanitel-Med.

7. Mes producteurs

Par le biais du portail des producteurs, le Registre AB offre à chaque producteur la possibilité de donner une procuration aux fournisseurs. Par le biais d'une procuration automatique, le cabinet vétérinaire auquel est rattaché le vétérinaire de guidance d'un producteur a accès au dossier du producteur, c'est-à-dire aux rapports d'exploitation et à tous les enregistrements de l'exploitation. Le producteur peut également donner accès à son dossier à un ou plusieurs autres fournisseurs par le biais d'une procuration.

Il est important qu'une procuration pour un vétérinaire soit toujours donnée au niveau du cabinet vétérinaire. Les procurations accordées automatiquement aux vétérinaires de guidance s'appliquent toujours à l'ensemble du cabinet vétérinaire.

Via l'onglet 'Mes producteurs', vous trouverez le compte rendu de vos producteurs avec une procuration automatique et fournie.

AB Register > Porcs				III Home ① Quitter
i≘ Résumé 🕜 Données enreg	jistrées 📄 Mes pres	criptions Mes producteurs	.II Mes rapports	Liste de médicaments
Producteurs av	Nom ou numéro de tro	upeauQ		
Nom Janssens Jan	Numéro de troupeau BE4444444-0201	Adresse Naamstraat 2 - 1030 Brussel		Procuration deputs le 21-11-2016
Producteurs av	Nom ou numéro de tro	upeau Q		
Aucun producteur trouvé.				

Si vous cliquez sur le nom du producteur, vous accédez à son dossier individuel. Vous pouvez consulter tous les enregistrements et accéder aux rapports d'exploitation de ce producteur. Vous pouvez également consulter tous les rapports via l'onglet 'Mes rapports' (voir 8).

AB Register	r > Porc	5						Home (D Quitter
\Xi Résumé	⊘ □	Données enregistrées	Mes prescriptions	📌 Mes pro	oducteurs	.il Mes rappo	rts 🔗	Liste de médic	aments
							<	Retour vers "Me	s producteurs
Produc Numéro d Adresse: N E-mail: mij	cteur J le troupe Naamstra inmail@m	Janssens Jan au: BE4444444-0201 aat 2 - 1030 Brussel aail.com							
ENREG	STREMEN	TS RAPPORTS D'EX	PLOITATION						
Mot clé:				Ref.:					
Livraison o	de:	13-11-2016	jusqu'à:	Numéro de t	roupeau:				
Producteu	ır:			Code couleu	r AMCRA:	Sélectionner		~	
RECHER	RCHE								
							6	résultats trouve	és
Ref.	Médic	ament		Quant.	Cabinet/S	oclété	Espèce cible	Livraison	
5767-PI	• 1	FILMOVET 100 mg/g gra	in. po 1 kg	1 emb.	CV Belp	ork VZW	PC	01-12-2016	
5768-PI	• 5	SELECTAN 300 mg/ml H	HPRA opl. inj. 100 ml	1 emb.	CV Belp	ork VZW	PC	30-11-2016	
5769-PI	• F	LOXADIL 100 mg/ml op	ol. inj. 100 ml	3 emb.	CV Belp	ork VZW	PS	29-11-2016	
5770-PI	• [DUPHAPEN opl. inj. 100	ml	2 emb.	CV Belp	ork VZW	PNS	27-11-2016	
5760-PI	• F	PROMYCINE 400 IE/mg	premix 25 kg	15 emb.	FAC Vark	Kensvoer vzw	PNS	14-11-2016	
5759-PI	• 1	TUCOPRIM premix 25 k	9	5 emb.	FAC Vark	Kensvoer vzw	PC	13-11-2016	

Les nouveaux rapports d'exploitation sont toujours affichés dans l'onglet 'Compte rendu'. Cela vous permet de retrouver immédiatement les nouvelles informations pour chaque exploitation. Les rapports disparaissent de la liste dès leur consultation mais restent disponibles via l'onglet 'Mes producteurs' ou via 'Mes rapports'.

8. Mes rapports

L'onglet 'Mes rapports' présente un compte-rendu de tous les rapports pour lesquels vous avez une procuration. Ces rapports doivent être discutés avec les producteurs respectifs. Via la fonction de recherche, il est possible de rechercher des rapports en fonction ce certains produits, d'une date d'envoi ou d'un statut. Via le lien du rapport, un fichier PDF s'ouvre, permettant de consulter le rapport. Pour chaque rapport d'exploitation, un statut rouge ou vert est attribué (voir liste des définitions en annexe 2). En fonction du cahier des charges auquel participe un producteur, des mesures peuvent être couplées à un statut rouge. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le cahier des charges en question.

AB Regi	ster > Porcs										Home	① Quitte
i≘ Résumé	 ✓ D 	onnées enregistr	ées	🔳 Me	s prescriptions		Mes producteurs		Mes rappo	orts 🕜	Liste de m	édicaments
.al	Mes ra	apports										
Mot cl	é:						Numéro de troupeau:					
Reçu d	le:	01-01-2014		jusqu'à:			Statut du rapport:	Tous				~
REC	HERCHE											
										2	résultats tro	ouvés
Rapport	d'exploitation			Producteur			Période d'enregistr	ement	Reçu à	Statut du rappor	Plan d'ac	tion
E JR:	2014_801393	98_98139.2014.F	21	Janssens Ja	an (BE4444444	-020	1) 01-01-2014 31-12	-2015	15-12-2014	\odot		
JR:	2014_90026	842_98139.2014.	P1	Janssens Ja	an (BE4444444	-020	1) 01-01-2014 31-12	-2015	15-12-2014	\odot		

9. Liste des médicaments

Via l'onglet 'Liste des médicaments', vous pouvez consulter tous les médicaments enregistrés dans le Registre AB. Il est également possible d'en extraire une exportation Excel.

AB Register > P	Porcs				III Home 🕕 Quitter
;≘ Résumé 📿	Données enregistrées	Mes prescriptions	Mes producteurs روم	. _{II} Mes rapports	Liste de médicaments
List	e de médicaments				
Mot clé: Marque:			Code couleur AMCRA:	Sélectionner	~
RECHERCHE					
1 2	3 4 5 6 >				275 résultats trouvés
CTI-EXT	Médicament		Emballage	Marque	Code CNK
188702-02	• ADVOCIN 2,5% opl. inj. 100	ml	Injectieflacon	ZOETIS BELGIUM S	A 1374552
281206-01	 AIVLOSIN VARKENS 42,5 m 	g/g premix 20 kg	Zak	Eco A.H.	9113978
343987-01	 AIVLOSIN VARKENS 625 mg 	g/g gran. oplosb. po 160 g	Zak	Eco A.H.	9113986
343971-01	AIVLOSIN VARKENS 625 mg	g/g gran. oplosb. po 40 g	Zak	Eco A.H.	0000006
121186-02	 ALBIPEN LA opl. inj. 200 ml 		Injectieflacon	Intervet	1620715
461093-01	 AMOXY ACTIVE 697 mg/g p 	odr oplosb. po 1 kg	Securitainer of er	nmer Dopharma Research	h 3189712
233764-05	 AMOXYCILLINE 70% pdr op 	losb. po 1 kg	Zak	Kela Laboratoria	1689074
176276-03	AMOXY-KEL 15 opl. inj. 250	ml	Injectieflacon	Kela Laboratoria	1272616

10. Mon cabinet/ mon entreprise

Chaque fournisseur met à jour les coordonnées de son entreprise ou son cabinet. Le responsable d'un cabinet vétérinaire gère les informations relatives aux vétérinaires qui en font partie.

Via la page d'accueil, vous pouvez cliquer sur 'Mon cabinet / mon entreprise'.

Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW			Accueil	 Quitter
Veuillez sélect d'êtr	tionner ci-des tre renvoyé ve	ssous l'espèce animale afin ers le bon portail:		
ξ,_γ PORCS	S	VOLAILLE		
Ou gi	gérez votre co	ompte ci-dessous:		
MON CABINET		PARAMÈTRES		

Vous pouvez consulter et modifier ici les données de base de votre cabinet / entreprise ainsi que les vétérinaires enregistrés (voir 3.1 procédure d'identification).

Veillez à la mise à jour de ces données.

\oslash	AB Register > Mon cabinet				Home	Quitter
	Mon cabine	t			MODIFI	ER
	Cabinet de vétérinaires Responsable Numéro de dépôt Téléphone	Belpork VZW Leenaerts Leen 10300123 02/552.81.44	Adresse électronique Adresse Numéro de TVA Fax	laurien.vanheupen@vlar Koning Albert II-laan 35i BE 987 654 3210 02/552.81.30	n.be 054 - 1030 Brusse	1
	Vos données d'identifica Adresse électronique Mot de passe	ation laurien.vanheupen@vlam.be				
	Vétérinaires	enregistrés		+ A	Jouter vétérinai	RE
	Nom Leenaerts Leen &	Numéro d'ordre N0123	Numéro Sanitel 123	Ajouté le 21-10-2016 Voir les	Statut Actif s vétérinaires non	actifs

11. Paramètres

Via le bouton 'Paramètres' dans la page d'accueil, vous pouvez accéder à tous les paramètres d'importation nécessaires pour saisir des enregistrements via Excel et des services en ligne (voir 4.2 et 4.3), ainsi qu'à tous les paramètres relatifs au 'Mapping' (voir 5).

\oslash	Bienvenue sur AB Register, dierenartsenpraktijk Belpork VZW	Accueil	Quitter
	Veuillez sélectionner ci-dessous l'espèce animale afin d'être renvoyé vers le bon portail:		
	ξ porcs ψ volaille		
	Ou gérez votre compte ci-dessous:		
	MON CABINET PARAMETRES		

IV. HELPDESK

N'hésitez pas à faire appel au helpdesk au cas où il vous reste des questions auxquelles vous n'avez pas trouvé réponse.

Contactez l'ASBL <u>REGISTRE AB</u> pour toute question

concernant :

- Votre inscription au Registre AB (erreurs/adaptations)
- Vos lots enregistrés au Registre AB (erreurs/adaptations)
- Vos rapports d'exploitation
- Le lien avec Sanitel-Med
- Les fournisseurs et les procurations aux fournisseurs
- La mise à jour des médicaments, les nouveaux médicaments
- Le fonctionnement de l'application Registre AB

REGISTRE AB ASBL

Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 52 1030 Bruxelles tél. : 02 552 81 19 e-mail : <u>helpdesk@registreab.be</u> site internet : <u>www.registreab.be</u> **Contactez l'ASBL** <u>**BELPORK</u>** pour toute question concernant :</u>

- L'adaptation des coordonnées de votre exploitation
- L'adaptation des informations relatives aux labels

(Certus/Colruyt/CodiplanPlus/participation volontaire)

- Toute nouvelle affiliation ou fin d'affiliation
- Votre certificat Certus et les exigences du cahier des charges Certus

BELPORK ASBL

Boulevard du Roi Albert II 35 boîte 54 1030 Bruxelles tél. : 02 552 81 44 fax : 02 552 81 30 e-mail : <u>info@belpork.be</u> site internet : <u>www.belpork.be</u> ι.

Annexe 1 : Explication des champs des enregistrements

Annexe 2 : Définitions

Champ pour la saisie manuelle	Champ pour la saisie via Excel	Champ pour la saisie via les services en ligne	Définition
/	REFERENCE_NUMBER	referenceNumber	Ceci est un code unique que le fournisseur doit attribuer à l'enregistrement en cas d'utilisation de <u>fichiers Excel ou des services en ligne.</u> Ce code doit toujours être complété. En cas de modification d'un enregistrement, il faut impérativement utiliser à nouveau ce code et le précédent enregistrement est remplacé par l'enregistrement modifié.
Livraison à	DELIVERY_DATE	deliveryDate	Le jour de livraison de la médication. Le système refuse les dates ultérieures. <u>Pour l'utilisation d'Excel</u> : cette date doit être saisie au format jj/mm/aaaa. Pour l'utilisation des <u>services en ligne</u> , le format doit être aaaa-mm-jj.

Producteur	STOCK_NUMBER	stockNumber	Le producteur chez lequel la médication a été livrée.
			Saisie manuelle : dans ce cas, il est possible de rechercher le numéro d'établissement (par ex. 44444444). Vous pouvez ensuite indiquer le numéro de troupeau complet (par ex. BE44444444-0201). Avec Excel ou les services en ligne, il est uniquement possible de communiquer sur la base du numéro de troupeau complet (par ex. BE44444444-0201).
Médicament	MEDICINE	medicine	Désignation du médicament concerné.
			Le Registre AB contient une liste de médicaments avec le code cti-ext par produit. Seuls les médicaments qui figurent sur cette liste peuvent être enregistrés. Cette liste peut être consultée via le site <u>www.registreab.be</u> . Pour la <u>saisie manuelle</u> , il est possible de sélectionner le produit par son nom. Attention : un même produit peut figurer plusieurs fois dans la liste s'il existe en plusieurs conditionnements différents. Assurez-vous de choisir le conditionnement exact, ceci étant déterminant pour le calcul de la quantité totale de médicaments fournis dans l'exploitation.

	Avec Excel ou les services en ligne, le médicament peut être enregistré sur la base
	du code cti-ext ou le code spécifique au cabinet. Dans ce dernier cas, vous devez
	définir le produit par mapping.

Quantité livrée	AMOUNT	amount	Pour les CV et les pharmaciens : le nombre d'emballages livrés.
			Pour les fabricants d'aliments composés : le nombre de kg de prémélange médicamenteux.
			Chaque fournisseur peut apporter des modifications aux enregistrements effectués,
			cela permet de corriger les erreurs.
Espèce cible	TARGET_ANIMAL	targetAnimal	Le type d'animal traité.
			Pour la saisie manuelle : les possibilités sont proposées dans un menu déroulant.
			Pour l'utilisation d'Excel ou des services en ligne, le système prévoit les codes
			standard suivants. Il est également possible d'utiliser des codes propres au cabinet.
			Il suffit alors de les définir à l'aide d'un 'mapping'.
			 SU1 = porcelets non sevrés
			 SU2 = porcelets sevrés
			 SU3 = porcs charcutiers
			 SU4 = truies/verrats

Indication	USE	use	La raison pour laquelle le traitement a été prescrit. Ce champ est facultatif.
d'utilisation			<u>Pour la saisie manuelle</u> : les possibilités sont proposées dans un menu déroulant.
			Pour l'utilisation d'Excel ou des services en ligne, le système prévoit les codes
			standard suivants. Il est également possible d'utiliser des codes propres au cabinet.
			Il suffit alors de les définir à l'aide d'un 'mapping'.
			 HA = Affections cutanées
			 LMA = Affections locomotrices
			 AA = Affection respiratoires
			 UA = Affections urogénitales
			 SS = Troubles digestifs
			 AS = Troubles généraux/autres
			 ZS = Troubles nerveux
Vétérinaire	PROVIDER	provider	Le vétérinaire ayant livré ou prescrit le médicament. Les CV ainsi que les fabricants
			d'aliments composés et les pharmaciens doivent entrer le nom du vétérinaire.

	Pour l'utilisation d'Excel ou des services en ligne, le champ doit contenir le numéro
	d'ordre du vétérinaire (le préfixe 'F' ou 'N' inclus).

<i>,</i> ,	ue	DOCOIVIENT_TYPE	documentType	Le type de document utilisé pour le médicament fourni.
document				Saisie manuelle : les possibilités sont affichées dans un menu déroulant.
				Avec Excel ou les services en ligne, les codes suivants sont prévus par défaut dans le
				système.
				 TVD = Document d'Administration et de Fourniture
				 VSP = Prescription
				 VSF = Prescription d'Aliments Médicamenteux
				 EVSF = Prescription Electronique d'Aliments Médicamenteux

Numéro	de	DOCUMENT_NUMBER	documentNumber	Le numéro du document utilisé.
document				 Par type de document, il y a ou non un format standard à respecter pour la numérotation : O Document d'Administration et de Fourniture (TVD): pas de numérotation ni de format fixe. O Prescription (VSP) et Prescription d'Aliments Médicamenteux
				(VSF) : chiffre 0 ou 1 (0 pour les vétérinaires néerlandophones
				ou 1 pour les vétérinaires francophones), suivi du numéro
				d'ordre du vétérinaire (4 chiffres), suivi par 6 unités (numéro de
				suivi). Il s'agit d'un format fixe qu'il faut utiliser impérativement.
				• Prescription Electronique d'Aliments Médicamenteux (EVSF):
				même format que pour la prescription et la prescription
				d'aliments médicamenteux. Il faut ajouter un 'E' dans le numéro
				(son emplacement n'est pas encore défini par la loi, il peut donc
				être mis n'importe où dans le numéro de suivi).

2. Annexe 2 : Définitions

Participant :		Un utilisateur du 'Registre AB'. Il peut s'agir tant d'un fournisseur que d'un producteur.
Registre AB :		Un logiciel en ligne permettant l'enregistrement et la surveillance de l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage porcin belge, et par extension, dans l'élevage d'autres espèces animales.
Registre AB ASBL :		Association sans but lucratif ayant pour objectif de réduire l'utilisation de médicaments et en particulier d'antibiotiques dans l'élevage des animaux, dans le cadre d'une approche durable de la santé et du bien-être des animaux, ainsi que de contribuer à la réduction de la résistance aux antimicrobiens. Siège social et secrétariat :
		Boulevard du Roi Albert II 35 bte 52 1030 Bruxelles
		Numéro de TVA : BE 0689.903.689
		Numéro d'entreprise : 0689903689 www.registreab.be
Producteur :		= responsable : personne physique, personne morale ou groupement de personnes physiques et/ou morales, responsable de la gestion et de la réalisation d'activités agricoles dans une ou plusieurs unités de production.
Fournisseur :		Un cabinet vétérinaire, un fabricant d'aliments composés ou un pharmacien qui fournit de la médication au troupeau.
Vétérinaire guidance :	de	Le vétérinaire chargé de la guidance de l'exploitation : personne physique, agréée conformément à l'article 4 de la loi du 28 août 1991 sur l'exercice de la médecine vétérinaire ou la personne morale vétérinaire, reconnue conformément au même article, désignée par le responsable conformément

aux dispositions de l'article 3, § 1, pour la guidance vétérinaire d'une espèce animale dans un troupeau.

- Rapport d'exploitation : Un rapport d'analyse personnalisé mis à disposition des bénéficiaires par Belpork dans le 'Registre AB'. Le rapport d'analyse est le compte-rendu de l'utilisation d'antibiotiques par troupeau. L'utilisation d'antibiotiques est calculée sur la base des enregistrements introduits dans le 'Registre AB' pendant la période d'enregistrement précédente pour l'exploitation concernée.
- PortaildesApplication en ligne pour les cabinets vétérinaires, les fabricants d'alimentsfournisseurs :composés et les pharmaciens. Cette application permet aux fournisseurs
d'introduire et de consulter des données.
- Portail des Application en ligne pour les producteurs. Cette application permet aux producteurs : producteurs de consulter leurs enregistrements et données, ainsi que leurs rapports d'exploitation.
- Procuration : Une procuration donne à un fournisseur accès à tous les rapports et à tous les enregistrements d'un producteur, y compris les enregistrements de fournisseurs autres que lui. Pour le vétérinaire de guidance d'exploitation, la procuration est automatique. Il existe également une procuration que le producteur peut donner à tout autre fournisseur, lui permettant d'accéder à toutes les données enregistrées de l'exploitation, et aux rapports d'exploitation.
- Médication :Terme global couvrant tous les produits antibactériens (PAB), les prémélangesmédicamenteux contenant des antibiotiques ainsi que l'(utilisation d')oxyde de
zinc (ZnO).
- Date de verrouillage desQuatre dates de verrouillage des données sont prévues : les 15 avril, 15 juillet,données :15 octobre et 15 janvier. Une fois ces échéances passées, les fournisseurs
n'auront plus la possibilité d'apporter des modifications aux enregistrements
concernant le trimestre écoulé.

Statut du rapport : Un rapport d'exploitation reçoit un statut vert ou rouge en fonction des médicaments utilisés dans l'exploitation. Un statut rouge est attribué aux exploitations qui se trouvent dans la zone rouge avec une ou plusieurs catégories animales. Les exploitations qui ne sont dans la zone rouge pour aucune catégorie animale bénéficient d'un statut vert. Vous trouverez de plus amples informations sur le rapport d'exploitation dans le Manuel 'Rapport périodique', qui peut être téléchargé sur le site www.registreab.be.

<u>Sanitel-Med</u> : Dans Sanitel-Med sont conservés l'ensemble des antibiotiques et antidiarrhéiques à base d'oxyde de zinc à usage vétérinaire prescrits, fournis et administrés. Depuis le 27 février 2007, la loi impose l'enregistrement dans Sanitel-Med pour les volailles (poulets et poules pondeuses), les porcs et les veaux de boucherie.